

La chaussure : une cause nationale

13-12-2017

Les produits

de première nécessité ne se limitent pas au logement, à l'eau, au chauffage et à l'alimentation. Dans l'opinion publique, les vêtements, les chaussures et les lunettes sont également de ceux auxquels chacun, quelle que soit sa condition, devrait avoir accès. Aussi les pouvoirs publics sont-ils tentés d'en administrer les prix.

Il en va

ainsi des chaussures à la fin de la Première Guerre mondiale. Leur prix a tellement augmenté qu'elles deviennent inaccessibles aux classes populaires. On soupçonne les marchands de gonfler leurs marges de façon injustifiée. Ceux-ci mettent l'augmentation sur le compte de l'« envolée » cours du cuir et prétendent ne conserver qu'une marge de 33%.

Les préfets

s'en mêlent. Mais comment fixer administrativement le prix des chaussures ? Une solution s'esquisse : demander aux marchands de chaussures de proposer un modèle de base – on dirait aujourd'hui low cost – à la portée de tous les budgets. Cette chaussure low cost reçoit le nom de « chaussure nationale ». Etienne Clémentel, ministre de l'Industrie, du Commerce et des PTT, la définit comme suit : « Une chaussure simple de forme, solide et bon marché pour les classes dites besogneuses ».

Un siècle plus tard, l'idée revient pour les lunettes.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com